

ADAPTER LE PROJET ARCHITECTURAL À L'INONDATION INTERVENIR EN ZONE À RISQUE



CONTEXTE

Aujourd'hui, une part importante du territoire français est classée en zone inondable. Le constat est clair : le changement climatique accentue non seulement la fréquence des inondations, mais aussi l'étendue des enjeux sur les territoires impactés. Ces territoires nécessitent donc une attention particulière, notamment lors de la rénovation des bâtiments existants.

Les architectes, en tant qu'acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, doivent pouvoir prendre activement part au défi de l'adaptation du bâti (neuf et réhabilitation) afin d'en limiter la vulnérabilité.

Pour cela, il s'agit de connaître les différents types d'inondation, de comprendre les spécificités d'un territoire inondable, et de savoir mobiliser les bonnes pratiques de conception afin de proposer des solutions viables pour le projet d'architecture.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre l'incidence des inondations sur les territoires
- Manipuler les outils réglementaires
- Acquérir le vocabulaire des risques nécessaire pour échanger avec les autres acteurs du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité (à l'échelle urbaine et architecturale)
- Être en capacité de proposer des solutions adaptées à chaque projet en phase de conception



Formation animée par
BERNAY Clara & Co.

Modalités d'évaluation :

QCM d'évaluation des
connaissances

TARIF : 800 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB:
ARCHITECTURE
RESPONSABLE**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :

- Architectes & Acteurs du
cadre de vie

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES : 2 jours/
14 heures**

LES MÉTHODES MOBILISÉES

- Documents support
de formation
- Exposés théoriques
- Echanges
d'expériences entre
participants
- Exercices de mise en
situation

JOURNÉE 1

Module 1 – Introduction au sujet

- Le rôle de l'architecte sur les territoires à risques inondation (échanges participatifs)
- Quelles missions, quelles commandes potentielles pour les architectes, quel groupement avec les partenaires ?
- Le vocabulaire et les notions spécifiques (exercice pratique)
- Présentation de projets emblématiques

Module 2 – Contexte réglementaire et stratégies à l'échelle urbaine

- Les différents type d'inondations
- Le contexte réglementaire (PPR, PLU, PAPI, OAP, GEMAPI...)

Module 3 – Exercice de mise en situation - Partie 1 : Le diagnostic à l'échelle urbaine (travaux en petit groupe)

- Recherche et utilisation de documents réglementaires
- Comprendre l'aléa
- Comprendre la relation entre la vulnérabilité bâtiminaire et la vulnérabilité à l'échelle territoriale

JOURNÉE 2

Module 4 – Diagnostic bâtiminaire

- Les étapes du diagnostic
- Relever les points de fragilité du bâtiment (exercice pratique)
- Identifier les conséquences d'une inondation

Module 5 – Réduction de vulnérabilité à l'échelle architecturale

- Définitions des stratégies (Résister / Céder / Eviter), de leurs avantages et de leurs limites
- Aborder les mesures d'adaptations
- Maîtriser l'impact financier en valorisant une approche globale de projet

Module 6 – Exercice de mise en situation - Partie 2 : Concevoir un projet résilient en zone inondable

- Réalisation du diagnostic de vulnérabilité
- Définition d'une stratégie face au risque
- Propositions de mesures d'adaptation
- Synthèse collective autour des propositions retenues

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.